

# Pouvoir d'agir et réseau ACEPP

Revue de la Fonda – Fondation pour la vie associative – Juin 2013

En 1968, les premières crèches parentales sont créées par de jeunes parents. L'idée était de s'organiser ensemble pour pallier au manque de modes de garde des enfants et inventer de nouvelles manières d'accueillir ensemble leurs enfants. A partir d'un constat de manque de services, ces parents mobilisent leur pouvoir d'agir pour inventer et créer ensemble de nouveaux lieux d'accueil petite enfance.

En 1981, ces collectifs auto organisés sortent de la clandestinité et sont reconnus par l'Etat. Ils créent l'ACEPP, Association des Collectifs Enfants parents professionnels, qui regroupe aujourd'hui 800 lieux d'accueil petite enfance parentaux. Fondés sur une participation active des parents à côté de professionnels, ces lieux d'accueil ont toujours pour objectif de promouvoir le pouvoir d'agir des parents, leurs capacités d'initiative et de prise en charge collective de leurs besoins.

Situés dans les villages, les centre-villes mais aussi dans les quartiers populaires, les parents utilisateurs des services sont en effet invités à participer directement et concrètement à la gestion et à l'animation du lieu d'accueil. Pour cela, ils définissent ensemble un projet éducatif commun issu de leurs différentes cultures familiales, organisent la vie quotidienne, prennent les décisions, recherchent des financements, rencontrent les institutions ; montent des projets éducatifs dans le territoire. Ces lieux d'accueil sont donc des outils pour développer le pouvoir d'agir de chacun mais aussi du groupe de parents, collectivement.

Promouvoir le pouvoir d'agir qui existe dans ces lieux d'accueil c'est, pour l'ACEPP, lutter au quotidien contre tout ce qui, depuis quelques années, entrave la prise d'initiatives et de responsabilités des parents : contraintes règlementaires, financières, techniques... de plus en plus complexes qui rendent leur appropriation difficile par les simples citoyens que sont les parents de ces lieux. Promouvoir le pouvoir d'agir, c'est aussi rassurer les élus et administrations sur la capacité des parents à animer et à gérer des initiatives petite enfance, alors même que le secteur est devenu un enjeu politique et électoral, et que les financements sont en grande partie publics. C'est aussi, au dans chaque lieu d'accueil, veiller au quotidien à ce que tous les parents puissent participer au projet, à sa conception et à son animation afin que le pouvoir d'agir soit encore vivant et fécond. C'est une attention de tous les instants, qui implique de former des professionnels petite enfance pour qu'ils puissent animer avec les parents ces lieux, en sachant repérer et à valoriser les talents de chacun, les inciter à prendre des initiatives, soutenir les débats... Encourager le pouvoir d'agir et de le rendre possible grâce à une réflexion, de la formation, un lobbying pour des cadres et financements adaptés est au cœur de l'ACEPP mais s'avère de plus en plus difficile dans un contexte de plus en plus complexe, technicisé, traversé par des enjeux politiques.

Le pouvoir d'agir se vit et se partage au sein des lieux d'accueil petite enfance parentaux mais aussi dans toute initiative du réseau de l'ACEPP. Depuis 2005, par exemple, en réponse à la stigmatisation des parents des quartiers populaires, des Universités Populaires de Parents ont été initiées par l'ACEPP

Les Universités Populaires de Parents sont des groupes de parents, la plupart des quartiers populaires, qui mènent une recherche sur un thème lié à la parentalité avec l'aide d'un universitaire. Permettre à des parents, la plupart sans diplôme, de mener une recherche avec une méthode scientifique est en soi un pari ambitieux. Mais l'enjeu est aussi et surtout de qualifier, par cette recherche, leur savoir individuel et collectif pour en faire un outil de leur reconnaissance dans le territoire. Car la finalité des UPP réside dans un croisement de logiques parents-institutions-élus et dans la construction d'un dialogue entre parents et institutions. L'ambition est forte et a pu même apparaître à certains utopiste. Pourtant, les parents de ces UPP ont su relever les défis : En 2008, ceux des premières UPP présentent leurs recherches à Sciences Po, devant cinq cent personnes :

travailleurs sociaux, élus, enseignants qui déconstruisent subitement les représentations : oui les parents des quartiers populaires ont envie de s'investir, oui ils ont envie de réfléchir, oui ils ont des idées. En mars 2012, l'expérience est reconduite, cette fois ci au Parlement européen de Bruxelles, puisqu'entre temps des UPP ont été créées en Belgique et en Allemagne.

Au niveau local, les choses avancent aussi : les parents se servent des résultats de leurs recherches pour lancer des forums, des débats, proposer des partenariats avec les institutions. Les portes s'ouvrent : les parents sont sollicités pour participer aux diagnostics et à l'évaluation de politiques publiques comme les programmes de réussite éducative, les PEL, les REAAP. Dans le Rhône, après avoir réalisé une recherche sur les causes du décrochage scolaire, les parents rencontrent les enseignants qui prennent conscience de la nécessité pour eux de mieux connaître les conditions de vie des familles de milieu populaire. Depuis, les parents sont sollicités par l' IUFM et l'université pour participer à la formation des maitres.

Au-delà de ce travail avec les institutions, les parents portent des initiatives sur leurs territoires. Ils créent des cafés de parents, des fêtes de quartier, des entreprises d'économie solidaire.

Cette expérience des UPP est pour nous riche d'enseignements sur le pouvoir d'agir :

Tout d'abord, contrairement à nos représentations de départ, ce sont les parents les plus stigmatisés socialement qui se sont le plus investis les UPP, y compris dans la recherche. Nous avons mesuré à quel point les UPP jouaient pour eux un rôle déterminant de revalorisation, de reprise confiance en soi, de fierté et de dignité. Une maman disait « *Je me suis enfin mise debout* » Les fortes puissances symboliques que recèlent la démarche sont autant de moteurs de l'implication et du pouvoir d'agir: recherche, Université, rencontres avec les élus et institutions, colloques à Sciences Po ou au Parlement Européen, écriture d'un ouvrage...parce qu'ils permettent aux parents de jouer d'autres identités, de relever la tête et d'être fiers d'eux-mêmes.

C'est en effet le regard positif qu'on porte sur les parents et l'ambition qu'on a avec eux, pour eux qui vont les mettre en mouvement. Quand nous avons mobilisé des groupes de parents pour créer des UPP, nous ne leur avons pas dit « *participez à ce groupe, cela va vous aider dans vos difficultés avec votre ado* », mais nous leur avons signifié que nous avons besoin de leur expertise pour faire valoir leur savoir à un niveau citoyen et politique, ce qui était d'ailleurs vrai.

Créer des démarches en partant des ressources des parents, montrer à chacun que sa participation est utile et peut changer les choses sur un enjeu important pour eux -l'éducation-, explique la mobilisation forte des parents.

Faire une recherche pour des parents de milieu populaire, c'est investir des champs inconnus, c'est changer de rôle, c'est rencontrer des personnes hors de son milieu, par exemple des administrations, des universitaires, des « experts », et se rendre compte qu'au-delà des différences de milieux et d'itinéraires, ces personnes partagent avec soi des valeurs, des motivations, bref, ne sont pas si lointaines finalement. L'enjeu est d'oser, par ces rencontres, démystifier l'expert pour s'autoriser soi-même à se reconnaître légitime pour penser et agir. Cette mobilité symbolique liée à une possibilité de changement de milieu est très réduite d'habitude : on rencontre peu de personnes en dehors de son milieu social, surtout si on ne travaille pas. Or cette mobilité nous paraît primordiale pour développer le pouvoir d'agir.

Un autre point qui rejoint le dernier est l'importance pour ces UPP d'être reliées entre elles et à un niveau national. Les parents des UPP se retrouvent et participent à des séminaires nationaux et européens de parents. Ceux-ci contribuent là aux rencontres, mais permet aussi de partager des valeurs et une identité commune, ce qui donne du sens à l'action locale.

Car pour avoir envie d'agir, il faut certes que l'action puisse changer des choses au niveau du territoire, mais il fut aussi qu'elle ait un impact à un niveau plus large ; les parents ont besoin de savoir qu'ils contribuent à construire une réflexion nationale et européenne de parents qui sera présentée et débattue avec les instances de ces niveaux-ministères, parlement européen..- La dimension politique est essentielle au pouvoir d'agir, même si celui-ci implique d'autres manières de « faire politique ».

Enfin un autre constat, porteur d'avenir : les institutions et les élus se sont montrés assez ouverts à ce type de démarche. Il n'a pas été difficile pour les parents des UPP de rencontrer des élus et des institutions et de monter des projets de coopération avec eux. Les parents ont été souvent sollicités pour participer à des groupes de travail sur l'éducation, pour participer à des diagnostics, à l'élaboration de dispositifs. Nous posons l'hypothèse que les acteurs locaux sont ouverts à la participation des habitants, mais que les deux parties ont besoin d'un cadre sécurisant et construit par un tiers : les parents ont besoin de se faire valoir d'une démarche validée et reconnue au niveau national, à la fois pour rassurer les élus ou autres acteurs sur leurs intentions mais aussi pour ne pas se faire instrumentaliser ou « récupérer » par des enjeux politiques locaux. La démarche des UPP, nationale et européenne a joué et joue encore ce rôle de tiers, favorisant les initiatives de coopération parents-acteurs locaux inscrites dans le pouvoir d'agir.

Le pouvoir d'agir, fondement et origine de l'ACEPP se retrouve aussi aussi dans les relations et la structuration de notre réseau. Nous sommes un réseau non pyramidal qui a été créé à partir des collectifs locaux qui se sont eux-mêmes regroupés pour agir ensemble. Ceux-ci adhèrent directement au national, ce qui assure une réactivité entre tous les niveaux.

Nous avons aussi adapté nos statuts pour favoriser le pouvoir d'agir : des collectifs de parents informels, non structurés en association loi 1901, peuvent adhérer au réseau de l'ACEPP. Cela permet de relier des groupes de parents actifs sur les territoires mais pas forcément structurés. Ces groupes de parents peuvent siéger au sein de notre CA et dans les fédérations locales. La démarche du pouvoir d'agir se décline donc du niveau local au niveau national en passant par les niveaux départementaux et régionaux où chacun peut s'investir.

Emmanuelle MURCIER

Déléguée Nationale « Parentalité et diversité »